

AVIS DE LA COMMISSION

Réunion n° 6 du 9 octobre 1996

Examen des observations des laboratoires au sujet de l'avis de la
Commission du 4 septembre 1996

- CELLCEPT 250 mg, gélules B/100
CELLCEPT 500 mg, comprimés B/50
Laboratoires PRODUITS ROCHE

dans **Posologie** :

au lieu de : Utilisation en cas d'insuffisance rénale grave : chez les patients atteints d'insuffisance chronique grave il convient d'administrer des doses supérieures à 1 g 2 fois/jour en dehors de la période immédiatement postérieure à la greffe.

lire : Utilisation en cas d'insuffisance rénale grave : chez les patients atteints d'insuffisance chronique grave il convient d'éviter d'administrer des doses supérieures à 1 g 2 fois/jour en dehors de la période immédiatement postérieure à la greffe.